

AVIS N° 050-2026 / DCBR / DG

ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Sénégal procédera, le 29 mars 2026, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « Etat du Sénégal 6,35 % 2023-2033 » pour un montant global net d'impôt de 5 224 420 495 (cinq milliards deux cent vingt-quatre millions quatre cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-quinze FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI Invictus Capital & Finance, BP 15 498 Dakar Fann, Sénégal, Tél : +221 33 864 58 58, Email : contact@invictuscapfin.com.

Fait à Abidjan, le 19 mars 2026

**Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation**

Le Directeur du Département des Opérations

Guimba SYLLA



SC